

Ville de Roanne
Service Vie des Quartiers

Compte rendu du Conseil de Quartier PARC
mercredi 15 septembre 2021

- M. le Maire,
- Serge Baldi, Président du Conseil Parc,
- Fanny Fesnoux, vice-Présidente du Conseil Parc,
- Les membres du conseil de quartier Parc,
- Vanessa Barbant, Conseillère Municipale en charge des Personnes Seules et de la Lutte contre l'Isolement,
- Yann Thorel, service Etudes et Travaux, Roannaise de l'Eau,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Service Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du Service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Serge Baldi accueille l'assemblée, remercie M. le Maire, les services et les conseillers pour leur présence, puis déroule l'ordre du jour.

Le projet du méthaniseur

M. le Maire rappelle l'historique du projet de méthanisation porté par Roannais Agglomération dans le cadre de la transition énergétique et écologique. Depuis 2014, Roannais Agglomération conduit une démarche TEPOS (Territoire à Energie Positive) et s'est fixée comme objectif de couvrir d'ici 2050, 50% des besoins énergétiques du territoire par la production d'énergies renouvelables locales. Pour atteindre ces objectifs, après plusieurs études de faisabilité, Roannais Agglomération a décidé de procéder à la valorisation énergétique des boues et graisses d'épuration de la station de Roanne, via un processus biologique naturel de méthanisation et d'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel. L'objectif de la méthanisation est double : une filière de production d'énergie renouvelable, et une filière alternative de traitement des déchets organiques.

Après un appel d'offres, c'est au groupe Suez engie BM-biodec que Roannais Agglomération a concédé la construction et l'exploitation de cette usine de méthanisation, sous délégation de service public, d'une durée de 15 ans, à l'issue de laquelle l'outil reviendra à la collectivité.

Yann Thorel de la Roannaise de l'Eau fait le point sur ce projet. Il indique que toutes les autorisations ont été données et permettent l'engagement des travaux sur le site fin octobre 2021, ils dureront toute l'année 2022. 2 mois de la fin d'année 2022 seront dévolus à tous les contrôles pour acter une mise en service programmée en octobre 2023.

A noter encore que les travaux sur la station d'épuration débuteront en février 2022 pour 12 à 14 mois de chantier.

M. le Maire et Yann Thorel répondent à quelques questions des habitants :

- *Comment s'exercent les contrôles du méthaniseur ?* La société en charge de l'exploitation du méthaniseur est soumise à des contrôles rigoureux pendant 15 ans. S'agissant des riverains d'installations de méthanisation, les services d'inspection sont très vigilants à leur apporter une réponse appropriée en cas de signalement ou de plainte, et ces installations font plus fréquemment l'objet d'inspections que la moyenne de ce type d'installations classées. Encore cette année, le programme d'actions nationales 2021 de l'inspection des installations classées fait du contrôle des installations de méthanisation un objectif prioritaire de niveau national.
- *Y aura-t-il une torchère ?* Il y en aura une oui ; effectivement, l'obligation de destruction du biogaz pour les centres de stockage des déchets a été étendue à l'ensemble des installations classées mettant en œuvre un procédé de méthanisation, lorsque la valorisation n'est pas possible, ou bien que l'installation produit des quantités excédentaires par rapport à la capacité de l'installation de valorisation. Les torchères fonctionnent en cas de dysfonctionnement, pour éviter les surpressions et les dégradations des ouvrages.
- *Interrogations sur les odeurs des boues sur le site et aux alentours.* M. le Maire précise que c'est une thématique qui a effectivement été étudiée de très près. Les techniques utilisées ici sont particulièrement adaptées pour éviter toute nuisance olfactive. L'ensemble des boues de la station traitées soit en épandage soit en compostage, sera véhiculé pour la méthanisation par canalisation, ce qui rend le transport sans conséquence.

La voirie

Oliver Jandard fait un point détaillé sur les 17 demandes de voirie réalisées ou en cours, en projetant des photos de réalisation et des données chiffrées (voir pièces jointes).

Il fait un point sur le budget participatif, le 2^{ème} à Roanne qui a fait émerger 50 propositions dont un jury composé d'élus et de Présidents de conseils de quartier en a retenus 10 et sélectionnés 6 : sécurisation lumineuse de passages piétons, éclairage du pont de la Loire, suppressions du stationnement aux carrefours dangereux, parkings à vélo, goulotte passe-vélo sur l'escalier de la passerelle de la gare, agrandissement du skatepark. Les Roannais voteront du 10 septembre au 10 octobre pour les projets jugés prioritaires totalisant une somme de 300 000 €.

S'agissant du budget de 100 000 € dédié à un conseil de quartier chaque année, après les espaces de jeux et fitness au quartier Arsenal en 2018, l'aménagement du carrefour de la Bataille de Stalingrad en 2019, l'aménagement des digues des bords de Loire sur Mulsant et Clermont en 2020, c'est le quartier Parc qui a été à l'honneur cette année 2021 avec un aménagement de l'aire de jeux du stade sur le Parc et une fresque qui sera réalisée en 2022.

Enfin, sont rappelées les permanences de quartier tenues par Fanny Fesnoux : chaque 1^{er} jeudi du mois entre le 7 octobre et le 2 décembre 2021 à la Maison des Services Publics, 25 rue Condorcet (nouveaux locaux MSP).

Les animations

Maude Perret, Conseillère en Economie Sociale et Familiale au Centre Social Condorcet fait un retour très enthousiaste d'« Anim'Quartier » démarré le samedi 29 juin, qui s'est poursuivi jusqu'au samedi 4 septembre. Ces animations qui ont réuni jusqu'à 115 personnes ont connu un véritable succès avec un intérêt tout particulier pour la découverte du pilotage de drones, ainsi qu'aux incontournables promenades en poneys et mini fermes.

Valérie Bernard, Directrice du Centre Social Condorcet exprime sa grande satisfaction de la réussite de cette nouvelle manifestation qui a brillamment succédé à la fête de quartier, permet de véritables échanges interculturels et intergénérationnels et draine une dynamique régulière sur le quartier.

Les participants ont déjà fait de nombreux retours positifs, notamment sur la diversité des animations.

A venir :

- 📅 Samedi 25 septembre de 14h à 17h, un atelier ludique « réparation de vélos » avec la participation de la Prévention Routière et du Vélo Club Roannais
- 📅 Samedi 18 décembre de 14h à 17h, un spectacle déambulatoire de jonglerie

Valérie Bernard confirme le renouvellement sur 2022 de ces temps d'activités multiples étalés sur l'année, ce sont des animations simples, co-financées par le Conseil de Quartier et la Politique de la Ville, qui requièrent un minimum de préparation, et sont parfaitement contenues dans un budget contraint.

Fanny Fesnoux encourage vivement les conseillers à participer encore et encore, à s'investir dans toute l'organisation depuis la mise en place, l'accompagnement des participants, jusqu'au rangement du matériel.

Valérie Bernard remercie les administrateurs du Centre Social qui se sont mobilisés dans ces animations.

S'agissant des fêtes de Noël, Serge Baldi précise qu'en raison des contraintes sanitaires toujours en vigueur, les Directeurs d'écoles ne souhaitent pas avoir de spectacle au sein de leurs établissements, c'est pourquoi, le Conseil renouvellera cette année encore sa distribution de petits sets de crayons de couleur à chaque enfant, cadeau utile et très apprécié.

Fanny Fesnoux indique qu'un projet d'illumination sur le quartier pendant les fêtes est en cours de chiffrage par les services de la Ville.

Pour rester sur le volet animation, Vanessa Barbant, présente ce soir, précise ses missions d'accompagnement des médiateurs santé de Roannais Agglomération qui consiste à se rendre au plus près des personnes isolées, pour recréer du lien, écouter, comprendre les besoins et

renvoyer si nécessaire sur le Centre Communal d'Action Sociale.

Elle rappelle l'opération « booste tes loisirs » lancée par la Ville de Roanne, qui permet aux plus fragilisés (quotient familial inférieur ou égal à 700€) d'obtenir une aide pour financer leur adhésion (de 50 à 100€, ou 50% du montant pour tout bénéficiaire du Pass sport État) au sein d'une association culturelle, de loisirs ou sportive.

M. le Maire répond aux questions diverses des habitants

- Point sur le programme de démolition Aiguilly : M. le Maire indique que l'ensemble des relogements a été effectué au 30 juin. Pour la démolition du 2 à 24 rue d'Aiguilly, le calendrier prévisionnel est le suivant : consultation des entreprises et attribution : de septembre à décembre. Démarrage des travaux en janvier 2022 pour une durée de 9 mois. Une clause d'insertion sera intégrée sur les travaux de démolition. Budget global d'environ 3 M €
- Propreté à l'intérieur du stade : demande de passage de la Police Municipale
- Dépôts sauvages, notamment des d'habitants de Charlieu : M. le Maire dit que certains auteurs des faits ont pu être retrouvés via des étiquettes de colis déposés, et ainsi verbalisés, mais non, des caméras ne seront pas installées pour « faire la chasse » à quelques personnes sans scrupules, il existe déjà 235 caméras à Roanne, c'est beaucoup et cela représente un coût non négligeable. Il rappelle encore que le nettoyage des abords des containers coûte chaque année 250 000 € à la collectivité
- Quid des poubelles jaunes ? Oui, des bacs jaunes de tri pour les emballages seront à terme installés chez les particuliers (pour une collecte en porte à porte). Par ailleurs, il informe aussi du déploiement par Roannais Agglomération, sur son territoire, de 300 dispositifs Cliiink sur ses colonnes de tri du verre. C'est le premier programme de récompense du geste de tri en France. Ces dispositifs intelligents sont développés par Terradona, entreprise de la French Tech qui vise la transformation des comportements grâce à sa solution digitale dédiée au recyclage et à la propreté. Le principe : chaque emballage en verre trié et déposé dans ces conteneurs rapporte des points convertibles en bons d'achat dans les commerces de proximité ou en dons à des associations. Une large campagne d'information est envisagée pour faire connaître la solution Cliiink aux habitants. « Le tri du verre récompensé près de chez vous ! » : telle sera la maxime employée pour inciter la population de l'Agglo à utiliser ces bornes identifiées. Des modes d'emploi seront apposés sur les colonnes afin d'indiquer à tous la marche à suivre. M. le Maire redit encore combien le tri est plus que jamais indispensable : plus nous enfouissons nos déchets, plus l'Etat augmente la Taxe Générale sur les Activités Polluantes pour inciter les collectivités à agir. Dans les prochaines années, le taux de la TGAP va exploser, passant de 25 € la tonne à 65 € d'ici 2025.
- Rue Condorcet : demande de ralentisseurs
- Immeuble 5 Place d'Elbeuf : présence de rats, de souris, c'est un espace « en décadence »... Les habitants demandent une antenne de Police. M. le Maire répond qu'il s'agit d'un projet trop onéreux, des passages renforcés de la Police Municipale seront néanmoins demandés
- Quid de la Maison Médicale sur le quartier ? La Ville de Roanne était prête à accueillir le projet du Dr Otton mais un désaccord sur son financement n'a pas permis son aboutissement

- Devenir du tènement Bonnard ? une partie a été vendue à l'entreprise Thermi Service
- Rue Condorcet : des étourneaux, des avaloirs obstrués, des dépôts sauvages...
- Quel commerce remplacera Espace fraîcheur ? c'est une filiale de Carrefour, Supeco, qui ouvrira très prochainement
- Rue Jean Bouin, un ilot végétalisé s'est transformé en ilot de stationnement et de dépôts sauvages
- Rue de Pressensé, des arbres en mauvais état sanitaire sont devenus dangereux en cas de fortes rafales de vents
- L'ancien bâtiment vide près du centre social sera-t-il démoli ? Après examen du dossier, le coût de mise aux normes serait colossal, la démolition sera envisagée
- Devenir de l'ancien bâtiment Besson ? Il a été acheté par l'entreprise Sorofi pour abriter son siège régional.
- Les cyclistes roulent très vite le long du canal, c'est dangereux pour les promeneurs et les joggers. M. le Maire a demandé une signalétique adaptée
- Tènement Démurger : tout est quasiment vendu
- Ramassage des feuilles rue Alfred de Musset : les riverains font des tas de feuilles et souhaiteraient que les services de la Ville viennent les ramasser
- Des trottoirs sont très enherbés dans le quartier. M. le Maire rappelle l'obligation pour les riverains de nettoyer leur trottoir, et de retirer tout aussi bien les mauvaises herbes que la neige. Il demandera aux agents du service propreté de la Ville de venir expliquer son fonctionnement aux conseillers. Une rencontre va être organisée en ce sens

L'ensemble des demandes sera relayé aux services concernés et les réponses transmises aux conseillers.

Le numéro du Centre de Protection Urbain est rappelé 04 77 44 42 42 : toute situation suspecte doit être signalée à ce numéro.

Serge Baldi clôt la séance à 20h30.

La date du prochain Conseil du Parc, liée à l'évolution des actuelles conditions sanitaires, vous sera très bientôt communiquée.